

ALLEMAGNE

L'écart de PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants reste très marqué. Le chômage de longue durée demeure élevé et le nombre d'heures travaillées par salarié est faible.

Priorités

Réduire le coin fiscal moyen sur les revenus du travail

Enjeu et recommandations : pour réduire le coin fiscal élevé des ménages à deux apporteurs de revenu et à revenu unique, il avait été recommandé d'alléger les charges sociales et de financer cette baisse en diminuant les dépenses fiscales et les subventions tout en améliorant l'efficacité des dépenses publiques.

Mesures prises : le gouvernement a affecté à une baisse des charges sociales une forte proportion des recettes provenant de la hausse de la TVA intervenue en 2007. Les subventions et les dépenses fiscales ont encore été réduites. Un accord s'est dégagé sur une réforme dans le secteur de la santé, qui fait jouer davantage la concurrence et devrait s'accompagner de gains d'efficacité et ménager ainsi plus de possibilités de réduction du coin fiscal.

Améliorer l'efficacité du système éducatif

Enjeu et recommandations : les résultats éducatifs sont médiocres pour une forte proportion des jeunes de 15 ans et le taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement supérieur est faible. Il avait été recommandé d'évaluer la performance de tous les établissements scolaires au regard de normes nationales, d'accorder plus d'autonomie aux établissements scolaires et de remédier à la forte segmentation du système scolaire, et aussi d'élargir la participation à l'éducation de la petite enfance. Il avait été en outre recommandé d'accorder plus d'autonomie aux universités, notamment pour la fixation des frais de scolarité, et de faire en sorte que leur financement soit davantage en fonction des résultats.

Mesures prises : presque tous les Länder qui n'avaient pas d'examen externe de fin d'études secondaires ont mis en place un tel examen. Des normes éducatives nationales et les instruments d'évaluation nécessaires pour assurer leur application ont été aussi adoptés.

Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence

Enjeu et recommandations : la concurrence sur les marchés de produits est faible dans les services professionnels, le commerce de détail, la plupart des industries de réseau et les professions commerciales et artisanales. Il avait été recommandé de déréglementer les professions libérales en mettant fin à l'adhésion obligatoire aux associations professionnelles, et de faciliter davantage l'entrée non discriminatoire dans les industries de réseau. Il avait en outre été recommandé d'assouplir les restrictions à la création de grandes surfaces dans le commerce de détail, de supprimer les exigences de qualification pour la création d'une entreprise dans les professions artisanales ou commerciales et d'alléger des charges administratives trop lourdes pour les entreprises.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise au niveau fédéral, mais des progrès ont été accomplis dans certains Länder pour l'examen des réglementations en vigueur et des nouvelles réglementations dans l'optique d'un allègement des charges des entreprises.

Améliorer le placement des chômeurs de longue durée

Enjeu et recommandations : le chômage de longue durée restant élevé, il avait été recommandé de répartir plus efficacement les fonctions administratives de placement, de subordonner plus strictement les prestations à la volonté de prendre un emploi et de revoir le niveau des prestations.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise depuis la réforme de 2005 qui a accru nettement la sévérité des sanctions.

Réduire les obstacles à l'activité des femmes à temps plein

Enjeu et recommandations : le taux d'activité des femmes est élevé, mais avec une durée de travail souvent très faible. Il avait été recommandé d'améliorer l'accès aux possibilités de garde d'enfants et de scolarisation à temps plein, tout en allégeant l'imposition du deuxième apporteur de revenu (en introduisant une cotisation d'assurance maladie pour la couverture du conjoint qui ne travaille pas).

Mesures prises : le gouvernement accorde actuellement des subventions qui devraient nettement augmenter le nombre de places dans les services d'accueil de l'enfance, la proportion d'enfants accueillis devant tripler pour atteindre 35 % en 2013. Le gouvernement s'efforce en outre de développer l'enseignement à temps plein et la proportion d'enfants scolarisés dans ces conditions s'accroît rapidement, mais à partir d'un faible niveau.